

## Charte de Responsabilité

L'éthique et la responsabilité des entreprises dans leur environnement ne sont pas des phénomènes de mode, mais un mouvement qui, désormais, structure en profondeur la vie économique.

Il prend une importance toute particulière pour LA MESTA CHIMIE FINE du fait de son activité industrielle sensible qui s'inscrit dans contexte international.

Cette démarche volontaire et ambitieuse s'inscrit dans une conviction forte, partagée par le Groupe YRIEL.

Pour l'ensemble des collaborateurs de La Mesta, les règles édictées par cette Charte doivent représenter la formulation de principes auxquels ils se réfèrent quotidiennement pour prendre les décisions qui leur incombent, au-delà du simple respect des réglementations. Il est, en effet, capital que les activités de La Mesta soient conduites en toute intégrité, et en parfaite transparence.

Ainsi, au nom de La Mesta, nous devons être exemplaires vis-à-vis de tous ceux qui nous accompagnent dans notre activité, de la société qui nous entoure et de notre environnement.

### ✓ ***Vis-à-vis de nos clients et de nos fournisseurs***

La Mesta établit des relations durables avec ses clients et ses fournisseurs, fondées sur la confiance et le respect mutuel. Ils sont les partenaires de notre développement, et, à ce titre, ils peuvent prétendre à une information sincère et loyale, et au respect des engagements pris à leur égard.

La satisfaction des clients de La Mesta doit être la priorité de nos collaborateurs.

Elle suppose :

- une écoute attentive de leurs besoins, permettant de faire des propositions claires, exhaustives et précises
- un souci permanent de la qualité des produits et services offerts
- le respect des engagements en matière de ponctualité et de prestations fournies

À cet effet, La Mesta pratique un commerce loyal et respectueux des législations et des pratiques en vigueur. La Mesta s'interdit par exemple d'accorder des avantages, cadeaux, réceptions, voyages à un client au-delà des limites raisonnables, en rapport avec les usages communément admis.

La Mesta établit des relations de coopération mutuelle avec ses fournisseurs, fondées sur une loyauté réciproque. Cette loyauté implique le respect d'un processus d'achat juste par la transparence des règles de sélection mises en œuvre.

Par ailleurs la valeur fondamentale guidant notre société depuis sa création s'appuie sur le respect absolu des règles d'éthique, du respect des contrats, et des règles de confidentialité en matière de propriété intellectuelle.

Tout collaborateur de La Mesta, acheteur ou opérationnel, a un devoir de probité. Il suppose le refus de tout avantage personnel, cadeaux, invitation d'une valeur significative, à l'exception des objets de faible importance.

En outre, les intérêts personnels d'un collaborateur ne peuvent en aucun cas entrer en ligne de compte dans le traitement d'un partenaire fournisseur ou client.

La Mesta demande à l'ensemble de ses fournisseurs de respecter ces principes.

En outre, elle demande à chacun de ses fournisseurs et prestataires, quelle que soit leur localisation géographique, un respect strict des Droits de l'Homme et du Droit du Travail, et par ailleurs, de proscrire absolument toute pratique de travail des enfants ou de travail forcé de quelque nature que ce soit.

### ✓ **Vis-à-vis de nos collaborateurs**

---

Charte des droits fondamentaux de l'union européenne (Art31 §1) :

*« tout travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité »*

Nos collaborateurs sont notre plus grande richesse et un facteur clé essentiel de la réussite de notre entreprise. Le développement individuel de chacun est une condition nécessaire au succès collectif de La Mesta.

Aussi, nous nous attachons particulièrement au respect de trois principes :

- la volonté d'assurer un cadre de travail sûr et sain à chacun
- l'égalité de traitement, qui suppose d'éviter toute discrimination pour des motifs d'origine, de sexe, d'orientation sexuelle, d'âge, d'opinions politiques ou religieuses, d'appartenance syndicale ou de handicap des personnes.
- le respect de l'individu, qui exclut tout comportement portant atteinte à ce principe et au respect de la vie privée.

La Mesta place en tête de ses priorités la sécurité, la sûreté de ses activités et la santé des personnes. Elle s'est engagée dans une démarche volontaire nommée Responsible Care®, de gestion responsable des activités et des produits, fondée sur une dynamique de progrès continu en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

Notre activité nécessite la mise en œuvre de moyens industriels conséquents. Dans ce cadre, La Mesta met en œuvre un programme de rénovation systématique de son outil avec le souci systématique d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité sur son site.

Parallèlement, chacun doit être conscient, à tout niveau, de sa responsabilité personnelle en matière de prévention des risques d'accident et La Mesta attend de ses collaborateurs qu'ils adoptent un principe de précaution dans ce domaine.

L'entreprise s'assure que tout le personnel reçoive des formations régulières en matière de santé et de sécurité et elle enregistre toutes ces formations.

Ces mesures doivent permettre de créer et maintenir un environnement propice à la prévention des incidents et accidents dans l'entreprise qui sont mesurés, avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs clairs et connus de tous.

Par ailleurs, La Mesta engage, promeut, développe et récompense ses collaborateurs sur la base de leurs compétences.

Le harcèlement ou la discrimination basés sur l'âge, le sexe, le handicap, la situation familiale, la race ou la couleur, la nationalité, la religion ou l'orientation sexuelle sont interdits et seront strictement sanctionnés.

Le harcèlement peut prendre des formes diverses : par exemple, des mesures de représailles ou des comportements intimidants ou hostiles, tels que des propos désobligeants ou des plaisanteries déplacées. Ces comportements sont contraires à l'esprit d'équipe que nous cherchons encourager. Chacun d'entre nous est responsable pour créer un environnement de travail sans discrimination, qui favorise l'intégration, et où tous les collaborateurs sont traités de manière équitable.

Dans ses relations avec ses collègues, sa hiérarchie, ses subordonnés, chaque collaborateur de La Mesta devra veiller :

- au respect des engagements pris
- à une grande transparence vis-à-vis des informations qu'il détient
- à ses propres conditions de sécurité ainsi qu'à celle de ses collaborateurs

La prise en compte de la responsabilisation, de l'esprit d'équipe, de la recherche de performance et de la créativité doivent constituer un élément important d'appréciation du travail de chacun dans l'entreprise.

Nous demandons à nos clients et à nos partenaires commerciaux de se conformer également à ces règles en interdisant le harcèlement, la discrimination et les représailles.

### ✓ **Vis-à-vis de l'Environnement**

---

Au même titre que la sécurité de ses activités, le respect de l'environnement est une valeur essentielle guidant la conduite de nos activités.

La Mesta veille à réduire ses consommations énergétiques, de matières premières, ses rejets et ses productions de déchet en mettant en œuvre une démarche de progrès permanent.

Sur cette base, notre société s'est engagée depuis 2004 dans un programme de développement de technologies innovantes que nous nous engageons à poursuivre dans le futur.

Ce programme s'appuie sur une perspective de promotion d'une chimie durable, par l'étude systématique des possibilités d'intensification des procédés étudiés et par la recherche de solutions alternatives innovantes.

Après plus de 15 ans d'efforts de Recherche & Développement, La Mesta a mis au point une technologie de Chimie en Continu totalement unique qui en fait l'un des leaders mondiaux dans ce domaine. Basée sur la miniaturisation d'un flux continu, ces équipements permettent de mettre en œuvre les réactions chimiques dans des conditions moins dépensière en matière et en énergie et générant par conséquent moins de déchets.

Nous croyons que les technologies miniaturisées en flux continu répondent aux nouveaux défis et adressent des problématiques planétaires essentielles : moins de solvants et de déchets, meilleure efficacité énergétique, sécurité accrue.

Elles représentent l'avenir d'une chimie durable et La Mesta entend être un acteur majeur de cette révolution technologique.

## ✓ ***Vis-à-vis des richesses qui nous sont confiées***

---

Le patrimoine de La Mesta constitue un levier essentiel de sa pérennité et de son développement. Chaque collaborateur devra veiller aux biens de la Société, matériels et immatériels, dont la perte, le vol ou l'usage illicite causeraient un préjudice grave.

Une attention particulière doit être portée aux informations confidentielles détenues par La Mesta concernant les produits, les procédés, les brevets, les savoir-faire, les personnels ou les opérations industrielles. Ces informations ne pourront être divulguées ou rendues publiques sans l'accord de La Mesta ou des tiers concernés.

Ce principe est d'autant plus important que ces informations peuvent appartenir à nos partenaires qui nous les confient dans le cadre de notre collaboration.

Tous les salariés de La Mesta restent liés par l'obligation de confidentialité même après le terme de leur contrat de travail, et il est interdit d'inciter des employés d'autres sociétés, qu'ils soient ou non encore en poste, de divulguer ce type d'informations.

Cette charte représente les valeurs fondamentales que LA MESTA CHIMIE FINE défend et entend appliquer.

Nous attendons de la part de nos collaborateurs une totale adhésion à tous ses principes.

Gillette, le 21 décembre 2018

